

REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTERE CHARGE DES
RELATIONS INSTITUTIONNELLES
B. P. 790 KIGALI

23 AOUT 1988

Service des Affaires Politiques
et Judiciaires.

Note à Monsieur l'Ordonnateur-
Trésorier du Rwanda

KIGALI.

Conformément à l'état de paye ci-joint,
je vous prie de bien vouloir procéder au règlement des
retenues suivantes :

o.p 1855 du 13-10-88

Caisse Sociale du Rwanda (Compte n° 27.01.01 B.N.R.) : ~~918~~ Frw.

Nous disons : NEUF CENT DIX HUIT FRANCS RWANDAIS.

[Signature] 24/88

Fait à Kigali, le 10 août 1988.

La Gestionnaire des Crédits,

[Signature]
MUKESHIMANA Clémence

Le Ministre chargé des
Relations Institutionnelles

[Signature]
Edouard KAREMERA

Vu pour vérification, approbation, imputation

à charge du ... 18.10.88 ... 3.01.89

Inscrit sous poste ... 13 du ... 29.8.88

Kigali, le ... 22.8.88

Le gestionnaire des crédits

MUKESHIMANA Clémence

VISA DE L'INSPECTION GENERALE

DES FINANCES

Kigali, le

23 AOUT 1988

Service des Affaires Politiques
et Judiciaires.

Note à Monsieur l'Ordonnateur-
Trésorier du Rwanda

KIGALI.

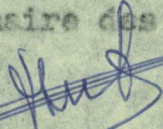
Conformément à l'état de paye ci-joint,
je vous prie de bien vouloir procéder au règlement des
retenues suivantes :

Caisse Sociale du Rwanda (Compte n° 27.01.01 B.N.R.) : 918 Frw.
Nous disons : NEUF CENT DIX HUIT FRANCS RWANDAIS.

Fait à Kigali, le 10 août 1988.

La Gestionnaire des Crédits,

Le Ministre chargé des
Relations Institutionnelles


MUKESHIMANA Clémence


Edouard NDIRAKOBUCA

Vu pour vérification, approbation, imputation

à charge du ... 18 ... 10 ... 03 ... 01 ... 02

Inscrit sous poste ... 7 ... 3 ... du ... 22 ... 888

Kigali, le ... 22 ... 888

Le gestionnaire des crédits


MUKESHIMANA Clémence

VISA DE L'INSPECTION GENERALE

DES FINANCES

Kigali, le

23 AOUT 1988

Liste de Paie du mois de

Août 1988

SERVICE : **AFFAIRES POLITIQUES ET JUDICIAIRES**

INR 82873 - 1000

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
N°	Noms	Salaire	Date	Prime	Rap.	Total	Prêt pour constr.	Retenues avance sur trait.	qualité	Pers. à charge	Pens. patron. 3% de 7	Pens. pers. 3% de 7	Risques prof. 2% de 7	C P M	Cestrar Soyas M	Total imposable	Taxe prof.	Net à payer	Signature	
1																				
2																				
3	MUKANSANGA Adrie	11 475	1.5.85	-	-	11475	1 ^{er} remb. 3 825	-	Dactylo	1	344	344	230	-	100	11 131	685	6 521		
4																				
5																				
6																				
7																				
8																				
9																				
10																				
11																				
12																				
13																				
14																				
15																				
16																				
17																				
18																				
19																				
20																				
21																				
22																				
23																				
24																				
25																				
	Total	11 475	-	-	-	11475	3 825	-		1	344	344	230	-	100	11 134	685	6 521		

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de : DOUZE MILLE QUARANTE NEUF FRANCS RWANDAIS.

Cotisation risques prof. Col. 14 - 230
 Pension patronale col. 12 - 344
 Salaire brut col. 7 - 11 475
 Colonne 9 - 0
 Total à imputer Col. 7 + 12 + 14 - 9 - 12 049

Vu pour vérification, approbation, imputation
 à charge du **18.110.03.01.02**
 Inscrit sous poste du
 KIGALI, le **10 août 1988**
 Le (La) Gestionnaire des Crédits
MUKESHIMANA Clémence

Le Responsable,
 Le Ministre chargé des
 Relations Institutionnelles,
Edouard KAREMERA